# Agriculture et Agroalimentaire Canada
# Plan de vérification triennal axé sur les risques
# De 2008-2009 à 2010-2011

Avril 2008

Bureau de la vérification et de l'évaluation

Canada

**Plan de vérification triennal axé sur les risques – AAC**

Pour de plus amples renseignements en ce qui concerne le Bureau de vérification et d'évaluation, veuillez fureter à l'adresse suivante :
http://www.agr.gc.ca/info/audit-exam/index_f.php?page=list98

Permission de reproduire. Sélectionnez et insérez la permission pour reproduire dans l'endroit approprié.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2008

Nº de catalogue A22-464/2008F-PDF ISBN 978-0-662-04175-7 Nº AAC 10656F

Also available in English under the title: *Agriculture and Agri-Food Canada Three-Year Risk-Based Audit Plan 2008/09 to 2010/11, April 2008.*

Agriculture and Agri-Food Canada Agriculture et Agroalimentaire Canada

Canada

# TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction ..... 1
1.1 Objet ..... 1
1.2 Contexte de la planification ..... 1
2.0 Approche ..... 2
2.1 Détermination de l'univers de vérification d'AAC ..... 2
2.2 Priorisation préliminaire de l'univers de vérification ..... 3
2.3 Détermination des projets de vérification ..... 5
2.4 Approbation du plan de vérification ..... 6
3.0 Plan de vérification ..... 6
4.0 Mise en œuvre du plan ..... 7
4.1 Ressources ..... 7
4.2 Renforcement de la capacité ..... 8
4.3 Défis à relever ..... 8
5.0 Résumé du plan de vérification : Trois ans d'un coup d'œil ..... 9

# 1.0 Introduction

La Direction de la vérification interne, qui relève du Bureau de la vérification et de l'évaluation (BVE), offre des services indépendants et objectifs d'assurance de vérification visant à renforcer les opérations d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et à aider ce dernier à atteindre ses résultats stratégiques.

La Direction de la vérification interne soutient le travail du sous-ministre en lui présentant des évaluations indépendantes et objectives des stratégies de gestion des risques, du cadre, des systèmes et des pratiques de contrôle de la gestion, ainsi que des processus de gouvernance.

La Direction de la vérification interne offre des services d'assurance de vérification en ce qui touche :

- le respect des lois, règlements, politiques, procédures et conditions;
- la protection des biens;
- la fiabilité et l'intégrité des renseignements financiers et opérationnels;
- l'efficacité et l'efficience des opérations.

## 1.1 Objet

Conformément à la *Politique sur la vérification interne* du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) qui est entrée en vigueur le 1er avril 2006, le présent document expose le plan de vérification pluriannuel axé sur les risques qu'AAC appliquera pour les exercices 2008-2009 à 2010-2011.

L'objectif de ce plan de vérification est de garantir que toute l'attention requise est portée aux aspects qui présentent le plus grand risque et la plus grande importance.

## 1.2 Contexte de la planification

Aux termes de la *Politique sur la vérification interne* du SCT, « en plus de présenter un rapport sur chaque projet de vérification axé sur les risques, les dirigeants de la vérification émettent chaque année des opinions globales à l'intention des administrateurs généraux et des comités de vérification au sujet de l'efficacité et de la pertinence des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance au sein de leurs ministères ». Dans le cadre de son processus de planification, le BVE a donc procédé à un examen aussi étendu qu'approfondi des programmes et opérations d'AAC.

Pour se faire une opinion globale, le BVE tiendra également compte de l'assurance fournie par les vérificateurs externes, notamment :

- le Bureau du contrôleur général (BCG) (vérifications horizontales);
- le Bureau du vérificateur général (BVG);
- l'Agence de la fonction publique du Canada (AFPC);
- le Commissariat aux langues officielles (COLO);
- la Commission de la fonction publique (CFP).

Enfin, pour se faire une opinion globale, le dirigeant de la vérification examinera le profil de risque le plus récent d'AAC, l'évaluation la plus récente du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) d'AAC menée par le SCT, la dernière évaluation des risques des programmes et des contrôles fondamentaux faite par le BVE et, surtout, l'évaluation du risque de non-contrôle qui sera faite par le BVE en 2008-2009 pour un certain nombre de programmes de subventions et de contributions d'AAC, qui portera sur des sujets d'intérêt ou de préoccupation importants d'un point de vue stratégique.

# 2.0 Approche

L'approche adoptée par le BVE pour établir le plan de vérification axé sur les risques respecte les exigences de la *Politique sur la vérification interne* du SCT adoptée en 2006.

## 2.1 Détermination de l'univers de vérification d'AAC

Les unités vérifiables sont des regroupements logiques d'opérations ou d'activités qui pourraient être vérifiés; pour déterminer l'univers de vérification d'AAC, il a fallu identifier les « unités vérifiables ».

La première étape du processus du BVE a consisté à établir deux « univers de vérification », le premier étant constitué des programmes de subventions et de contributions d'AAC, et le second, de ses services internes.

Le BVE a établi que l'univers comptait 185 unités vérifiables, soit 108 pour les programmes de subventions et de contributions et 77 pour les services internes. Les unités vérifiables ont été mises en correspondance avec les catégories de l'Architecture des activités de programme d'AAC (expliquée ci-après) et celles du Cadre de responsabilisation de gestion du Conseil du Trésor (expliqué ci-après), pour mieux en évaluer les risques relatifs.

**Architecture des activités de programme**

Dans le cadre d'une approche pangouvernementale visant la collecte, la gestion et la déclaration de données financières et non financières sur le rendement, AAC et d'autres ministères fédéraux ont adopté l'Architecture des activités de programme (AAP), qui sert à relier les données financières et les données non financières et à expliquer comment le travail et les ressources des ministères contribueront à l'atteinte de leurs résultats stratégiques. Par

résultat stratégique, on entend un avantage durable pour les Canadiens, qui découle du mandat et de la vision d'un ministère.

Les politiques, programmes et systèmes d'AAC visent l'atteinte des résultats stratégiques suivants :

- la sécurité du système alimentaire;
- la santé de l'environnement;
- les innovations propices à la croissance.

**Cadre de responsabilisation de gestion**

Le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du SCT précise les contrôles fondamentaux qu'on peut raisonnablement s'attendre à voir en place dans tous les ministères fédéraux. Le CRG fournit un point de départ ciblé et uniforme en vue des fonctions de vérification interne visant à donner aux SM une assurance de large portée concernant les processus ministériels de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

Le CRG comporte 10 éléments :

- Gouvernance et orientation stratégique
- Valeurs de la fonction publique
- Politiques et programmes
- Personnes
- Services axés sur les citoyens
- Gestion des risques
- Gérance
- Responsabilisation
- Apprentissage, innovation et gestion du changement
- Résultats et rendement

Le SCT a relevé environ 140 contrôles fondamentaux liés aux 10 éléments du CRG; ils sont décrits dans le document intitulé *Contrôles de gestion fondamentaux : un guide pour les vérificateurs internes* produit en novembre 2007.

## 2.2 Priorisation préliminaire de l'univers de vérification

La phase suivante comportait trois étapes – un exercice de planification de l'évaluation des risques, un examen des études de planification ayant été menées par le BVE au cours des deux ou trois dernières années et une évaluation des risques des unités vérifiables effectuée par le personnel de la vérification interne.

Le processus préliminaire de planification fondée sur les risques visait à déterminer les secteurs qui, selon les directeurs généraux d'AAC ou leurs représentants, présentaient un

degré de risque et d'importance élevé. Les cadres supérieurs d'AAC se sont livrés à deux exercices de priorisation des risques en faisant part de leurs perceptions quant au risque, au caractère significatif et à la sensibilité d'éventuelles entités à vérifier. Ils devaient classer chaque unité vérifiable en fonction de son degré d'exposition au risque. Pour ce processus, le BVE a fait appel à une entreprise ayant déjà dirigé des projets de classement des risques pour d'autres ministères fédéraux.

Les résultats des exercices de classement ont servi à établir une liste provisoire de projets de vérification, qui a été remise aux participants lors qu'une réunion de suivi au cours de laquelle les priorités ont été examinées de façon plus approfondie.

Les cinq études de planification ayant été examinées portaient sur les sujets suivants : le cadre de contrôle financier, les programmes de subventions et de contributions, les ressources humaines, la gouvernance de la gestion de l'information / technologie de l'information et le cadre de contrôle de la gestion de la priorité environnementale du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Même si certaines de ces études n'étaient pas récentes, les unités vérifiables y étant désignées comme présentant un risque élevé (après validation) étaient présélectionnées aux fins du plan de vérification et mises en correspondance avec le CRG.

Enfin, l'importance des unités vérifiables présélectionnées a été cotée par le personnel de la vérification interne en fonction d'évaluations de leur caractère significatif, de leur complexité (objectifs, activités, politiques et procédures, contrôles, etc.) et de leur sensibilité (grand public, parties prenantes touchées, organismes centraux, Parlement).

Le caractère significatif des programmes de subventions et de contributions recevait la cote Faible (1) si le financement était de moins de 100 M$, Moyen (2) s'il se situait entre 100 M$ et 499 M$, ou Élevé (3) s'il était de 500 M$ ou plus.

Les cotes attribuées pour la complexité et la sensibilité étaient Faible (1), Moyen (2) ou Élevé (3).

Le caractère significatif des services internes n'a pas été coté étant donné que les niveaux de financement ne reflétaient pas leur niveau de risque. On a plutôt attribué au profil de risque de chaque service interne la cote Faible (1), Moyen (2) ou Élevé (3).

Pour la priorisation préliminaire de l'univers de vérification, on a donc fait appel au jugement professionnel du personnel du BVE. La liste provisoire des projets de vérification a été mise en correspondance avec les 10 éléments du CRG afin de déterminer si la couverture était assez étendue pour qu'une opinion globale puisse être formulée.

## 2.3 Détermination des projets de vérification

La liste des projets de vérification éventuels a été retravaillée à la lumière des renseignements supplémentaires décrits ci-après.

Demandes de la direction : Les réponses à une lettre adressée par le BVE aux SMA demandant leur opinion au sujet des secteurs prioritaires en vue d'une vérification interne ont été prises en considération, ainsi que l'information fournie par le Conseil exécutif, les comités exécutifs, les réunions du conseil d'administration et d'autres réunions ministérielles.

Vérifications prévues du Bureau du contrôleur général (BCG) : Le BCG a fourni un plan de vérification indiquant les principaux secteurs visés par des vérifications horizontales. AAC doit réserver chaque année environ 10 % de ses ressources de vérification interne pour la réalisation du plan de vérification horizontale du BCG; il a été convenu que le BVE comptera sur le BCG pour obtenir l'assurance requise à l'égard de ces unités vérifiables, afin d'éviter les chevauchements et de garantir une utilisation optimale de ses ressources.

Vérifications prévues du Bureau du vérificateur général (BVG) : Les unités devant être vérifiées par le BVG ont été retirées du plan d'AAC, là encore afin d'éviter les chevauchements et de garantir une utilisation optimale des ressources. Le BVE comptera sur le travail d'assurance du BVG pour ces unités vérifiables.

Autres vérificateurs externes : Les vérifications prévues par d'autres vérificateurs externes, tels que l'Agence de la fonction publique du Canada (AFPC), le Commissariat aux langues officielles (COLO) et la Commission de la fonction publique (CFP) ont également été identifiées, et les unités vérifiables visées ont été retirées de la liste des éventuels projets de vérification d'AAC.

Maturité du programme / processus : Si les programmes ou les processus de service interne présélectionnés étaient mûrs, ils étaient jugés vérifiables et étaient maintenus dans le plan de vérification en vue de la priorisation finale. S'il s'agissait de programmes ou de processus nouveaux ou transitoires, il était convenu de ne pas les soumettre à une vérification pour le moment, étant donné que les résultats et les recommandations qui en découleraient ne seraient pas utiles pour un suivi. Ces projets ont été reportés à la deuxième ou troisième année du plan de vérification.

Date de la dernière vérification : Si les programmes ou les processus de service interne présélectionnés avaient été vérifiés récemment par le BVE, le BCG, le BVG, l'AFPC, le COLO ou la CFP, ils étaient jugés moins prioritaires et étaient reportés ou supprimés du plan de vérification.

Les renseignements additionnels ci-dessus ont servi à préciser la liste des projets de vérification proposés. On a tenu compte des vérifications effectuées récemment et de celles devant être menées sous peu par des vérificateurs externes, ainsi que des priorités de la

direction en matière de vérifications internes. La liste des projets a été ajustée afin de garantir un équilibre adéquat entre les vérifications de programmes et les vérifications de contrôles fondamentaux, d'assurer une couverture adéquate de toutes les directions générales et de garantir une couverture suffisante du CRG pour permettre l'élaboration d'une opinion globale.

La version provisoire du plan a été présentée aux SMA puis révisée en fonction des suggestions formulées par ces derniers pour en accroître la couverture. Cette dernière étape a nécessité un degré élevé de jugement professionnel de la part du BVE.

### 2.4 Approbation du plan de vérification

La version provisoire du plan sera présentée au Comité de vérification pour examen à sa réunion qui aura lieu les 3 et 4 avril. Lorsqu'il aura été examiné et accepté par le Comité de vérification, le plan sera soumis à l'approbation du sous-ministre. Un exemplaire du plan approuvé sera remis au BCG.

## 3.0 Plan de vérification

Le résultat du projet de planification de la vérification est le plan provisoire présenté à la section 5 du présent document, intitulée *Résumé du plan de vérification : Trois ans d'un coup d'œil*.

Le plan prévoit 25 projets de vérification interne pour les trois prochaines années, soit dix en 2008-2009, huit en 2009-2010 et sept en 2010-2011. Il a été structuré de façon à fournir un niveau d'assurance suffisant pour que le BVE puisse formuler une opinion globale chaque année; il répond en outre aux exigences suivantes :

- prendre en compte les secteurs présentant le plus haut degré de risque et d'importance;
- couvrir les programmes de subventions et de contributions ainsi que les services internes (à noter que le plan de vérification couvrira environ 30 % des programmes de subventions et de contributions d'AAC, d'après les autorisations de financement);
- fournir une assurance additionnelle pour les programmes de subventions et de contributions non sélectionnés pour la vérification en effectuant une évaluation du risque de non-contrôle et en menant des interviews avec les membres du Comité exécutif en 2008-2009, suivies de deux vérifications horizontales en 2009-2010 et 2010-2011, portant sur les principaux besoins en information et/ou sujets de préoccupation identifiés par le Comité exécutif;
- assurer la couverture des trois résultats stratégiques d'AAC;
- assurer la couverture des contrôles fondamentaux indiqués dans le CRG;
- traiter de questions et de préoccupations précises soulevées par l'équipe de direction;
- éviter les chevauchements dans les secteurs devant être vérifiés par le BVG, le BCG et d'autres vérificateurs externes;

- être réaliste et réalisable.

Le SM, le Comité de vérification et le BCG seront prévenus si des modifications doivent être apportées ultérieurement au plan, notamment pour coordonner l'activité d'AAC avec celle du BVG, dont le processus de planification en une seule étape n'est pas terminé, ou pour combler des lacunes dans la couverture si le BCG décidait de ne pas inclure AAC dans son plan de vérifications horizontales des contrôles fondamentaux.

# 4.0 Mise en œuvre du plan

## 4.1 Ressources

Le budget de vérification interne pour 2008-2009 est d'environ 1 860 K$, soit 1 060 K$ pour les salaires (13 équivalents temps plein, incluant un directeur et un adjoint administratif) et 800 K$ pour les dépenses non salariales[1], qui peuvent être appliquées à des services de consultants.

Les ressources disponibles seront suffisantes pour remplir les tâches suivantes :

- terminer les huit projets de vérification reportés qui ont débuté en 2007-2008;
- financer une vérification du Programme des pâturages communautaires;
- assumer les coûts d'AAC pour les vérifications horizontales du BCG;
- effectuer une évaluation du risque de non-contrôle pour les programmes de subventions et de contributions d'AAC;
- établir des critères de vérification uniformisés pour les programmes de subventions et de contributions;
- déterminer s'il convient de mettre en place un programme de vérification continue[2] à AAC;
- élaborer des outils, des processus d'assurance de la qualité et des indicateurs de rendement;
- donner une formation professionnelle, menant à des attestations supplémentaires pour le personnel affecté à la vérification interne;
- appuyer par d'autres moyens la transition nécessaire pour répondre aux exigences de la *Politique sur la vérification interne* du SCT et de celle d'AAC;
- mener des enquêtes ou études de planification préliminaires en vue des vérifications internes figurant sur la liste de 2009-2010.

[1] Ne comprend pas les ressources nécessaires pour le Comité de vérification ou la professionnalisation de la fonction de vérification interne.

[2] La vérification continue est un processus consistant à vérifier en permanence les opérations à haut risque au cours de l'exercice plutôt que de façon cyclique (p. ex. une fois tous les trois à cinq ans). La vérification continue ne vise pas une couverture complète d'un programme ou d'un processus donné; elle sert plutôt à vérifier des opérations en fonction de critères établis, afin de repérer les anomalies à temps pour que des mesures correctives soient prises et à des fins de prévention.

## 4.2 Renforcement de la capacité

La *Politique sur la vérification interne* du SCT vise à renforcer la responsabilisation, la gestion des risques, la gérance des ressources et la saine gouvernance dans le secteur public, en réorganisation et en soutenant la vérification interne à l'échelle pangouvernementale. La politique du SCT devrait se traduire par les résultats suivants :

- le renforcement et la professionnalisation de la fonction de vérification interne, grâce à l'établissement de normes professionnelles rigoureuses et au respect de celles-ci, et par l'application de pratiques de vérification interne reconnues à l'échelle internationale;
- le recrutement de vérificateurs qualifiés;
- la certification et/ou l'accréditation de comptables et de vérificateurs.

## 4.3 Défis à relever

Il est probable que le renforcement de la capacité sera le principal défi auquel le BVE sera confronté.

Le BVE doit passer par un important processus de transition et de renouvellement afin de répondre aux exigences de la *Politique sur la vérification interne* du SCT et de la *Loi fédérale sur la responsabilité*. Il faut accroître la couverture, les membres du personnel de vérification interne devront avoir des désignations professionnelles, et d'autres ensembles de compétences et d'outils seront nécessaires. Un grand nombre de postes doivent être dotés. Même si les nouvelles recrues répondront aux exigences professionnelles, il leur faudra un certain temps avant de connaître les programmes et les processus d'AAC.

Le nombre de vérifications internes prévues pour les trois prochaines années tient compte de cette transition. En outre, le plan de vérification tient compte du fait que le BVE doit se concentrer sur le renforcement de la capacité tel qu'il est décrit à la section 4.2.

Le plan de vérification suppose que le budget du BVE restera stable au cours des trois prochaines années. Cependant, si de nouvelles priorités viennent s'ajouter au plan ou si la portée des vérifications est élargie en cours de route, il faudra obtenir des ressources additionnelles.

# 5.0 Résumé du plan de vérification : Trois ans d'un coup d'œil

Le plan de vérification triennal est présenté dans les pages qui suivent.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **2008-2009 : Programmes (note 1)** | | | | | |
| **1** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA) – Paiements généraux | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Le PPRA est un programme d'aide à l'industrie financé par le gouvernement fédéral qui offre un soutien direct au secteur de l'élevage, tout en offrant un soutien général aux autres secteurs agricoles. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **2** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme de paiements relatifs au revenu agricole (PPRA) – Paiements directs | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Le PPRA est un programme d'aide à l'industrie financé par le gouvernement fédéral qui offre un soutien direct au secteur de l'élevage, tout en offrant un soutien général aux autres secteurs agricoles. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **3** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme de paiements pour les producteurs de céréales et d'oléagineux (PPPCO) | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Annoncé le 6 février 2006, le PPPCO a fourni une aide de 755 millions de dollars aux producteurs de céréales pour parer à des difficultés économiques graves. Les producteurs admissibles ont reçu un paiement basé sur les ventes nettes moyennes de céréales, d'oléagineux et de cultures spéciales réalisées de 2000 à 2004. Les paiements initiaux ont débuté en février 2006, et les paiements finals ont débuté en juillet 2006. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **4** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture et Services à l'industrie et aux marchés | Gestion des ententes fédérales-provinciales des programmes relatifs à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>De 2003 à 2005, une série de programmes ont offert un soutien aux producteurs de bovins lors de la crise de l'ESB, soit le Programme de retrait des bovins gras, le Programme de retrait des veaux d'engraissement, le Programme relatif aux animaux de réforme et le Programme de redressement de l'industrie bovine dans le sillage de l'ESB. Les coûts de ces initiatives ont été partagés avec les provinces, mais ce ne sont pas toutes les provinces qui ont participé à l'ensemble des programmes. Les provinces ont également mis en œuvre des programmes qu'elles ont elles-mêmes financés afin d'intervenir dans certaines situations qui leur étaient particulières. | Gestion des ententes fédérales-provinciales des programmes relatifs à l'ESB. |
| **5** | Santé de l'environnement | Programmes financiers pour l'agriculture et Système national d'information sur les terres et les eaux / Environnement | Programme de couverture végétale du Canada | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Cette initiative du gouvernement du Canada, dotée d'un budget de 110 millions de dollars sur cinq ans, vise à aider les producteurs à améliorer leurs méthodes de gestion des pâturages, à protéger la qualité de l'eau, à réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi qu'à accroître la biodiversité et à mettre en valeur les habitats fauniques. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **6** | Santé de l'environnement | Service national d'information sur les terres et les eaux / Environnement | Programmes régionaux / Programme des pâturages communautaires | Le Programme de pâturages communautaires a pour vocation d'assurer la conservation des terres et de les protéger contre toute détérioration ultérieure attribuable à la sécheresse, tout en les utilisant pour le pâturage et l'élevage du bétail. Ce programme prévoit l'utilisation du pâturage comme outil principal, appuyé par les plus récentes avancées scientifiques en matière de gestion, pour assurer le maintien d'un paysage sain et diversifié, caractéristique des écosystèmes fonctionnels de prairies naturelles. | Vérification de la gouvernance visant à évaluer la pertinence et l'efficacité du cadre de contrôle de gestion pour la dotation, la gérance financière et l'approvisionnement. |
| **7** | Innovations propices à la croissance | Services à l'industrie et aux marchés | Activités de promotion – Expositions internationales | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Activités de promotion pour des expositions internationales. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion pour la production d'expositions internationales. |

### 2008-2009 : Services internes

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **1** | Instrument d'habilitation | Communications et consultations | Activités de promotion – Expositions nationales | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Activités de promotion pour des expositions nationales. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion pour la production d'expositions nationales. |
| **2** | Instrument d'habilitation | Systèmes d'information et Service national d'information sur les terres et les eaux / Environnement | Systèmes en voie d'élaboration du Service national d'information sur les terres et les eaux (SNITE) | Vérification reportée de 2007-2008 :<br>Le SNITE est un service offert sur Internet qui est actuellement mis au point à titre de source reconnue d'information ainsi que d'analyse et d'interprétation de données sur les terres, les sols, l'eau, le climat et la biodiversité; il vise à faciliter la planification agro-environnementale par les gestionnaires de l'utilisation des terres. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion pour les systèmes en voie d'élaboration. Pertinence de la gestion de projet pour garantir des services axés sur les clients. |
| **3** | Instrument d'habilitation | Systèmes d'information | GI/TI – Respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* | Sécurité et confidentialité de l'information et des données organisationnelles. Respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion pour assurer le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

### 2009-2010 : Programmes (note 1)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **1** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) | Le Programme pour l'avancement du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire (PASCAA) est un programme doté d'un financement de 240 millions de dollars sur cinq ans, qui vise à positionner le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada à l'avant-garde, de manière à saisir les nouveaux débouchés. Le PASCAA a été lancé en avril 2004, pour succéder au Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR), dont il conserve la formule innovatrice et coopérative de financement de projet aux niveaux national, multirégional et régional. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **2** | Sécurité du système alimentaire | Services à l'industrie et aux marchés | Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) | Le Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) est un élément clé de la stratégie internationale du Canada. Le PICAA verse des fonds de contrepartie équivalant aux fonds investis par l'industrie pour soutenir différentes activités visant à améliorer et à promouvoir la réputation du Canada en tant que chef de file mondial offrant des services et des produits sûrs et de qualité qui répondent aux exigences changeantes des marchés mondiaux dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, des boissons et des produits de la mer. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **3** | Sécurité du système alimentaire | Toutes les directions générales ayant des programmes de subventions et de contributions | Vérification horizontale des subventions et des contributions | À l'issue de l'évaluation du risque de non-contrôle qui sera faite par le personnel de la vérification interne en 2008-2009 pour les programmes de subventions et de contributions, un certain nombre de ces programmes seront sélectionnés en vue d'une vérification horizontale prévue en 2009-2010 et 2010-2011. La vérification stratégique portera sur les principaux besoins en information et sujets de préoccupation de la haute direction. Les programmes en question seront sélectionnés avec la participation de la direction. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **4** | Innovations propices à la croissance | Programmes financiers pour l'agriculture | Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants (IIEB) | Demande du client :<br>L'IIEB est un programme fédéral de 200 millions de dollars, d'une durée de quatre ans, qui prévoit le versement de contributions remboursables pouvant atteindre 25 millions de dollars par projet pour la construction ou l'agrandissement d'installations de production de biocarburants de transport. Le financement est attribué aux projets qui utilisent des matières premières agricoles pour produire des biocarburants et pour lesquels les investissements des producteurs agricoles équivalent à au moins 5 p. 100 du total des coûts admissibles. Les sociétés par actions (y compris les coopératives), les particuliers et les sociétés de personnes sont admissibles au financement de l'IIEB. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **2009-2010 : Services internes** | | | | | |
| **1** | Instrument d'habilitation | Gestion intégrée | Cartes d'achat | Les cartes d'achat sont essentiellement des cartes de crédit qui permettent aux ministères et aux organismes d'acheter et de payer des biens et des services. Elles peuvent être un moyen pratique et efficient d'acquérir et de payer des biens et des services si les risques qui s'y rattachent sont bien gérés. Il arrive que des cartes d'achat ou de voyage ne soient pas utilisées à bon escient, ce qui soulève des doutes quant à la pertinence des contrôles en place. | Garantir la pertinence et l'efficacité des contrôles appliqués aux cartes d'achat. |
| **2** | Instrument d'habilitation | Gestion intégrée (et couvrira toutes les directions générales opérationnelles ayant des CFD) | Comptes à fins déterminées (CFD) | Un CFD représente la valeur comptable des dettes du gouvernement du Canada en sa qualité d'administrateur de certains fonds publics reçus ou perçus à des fins déterminées, en vertu de lois, de fiducies, de conventions, d'entreprises ou de contrats. Ces fonds ne peuvent servir qu'à des fins déterminées. | Déterminer la mesure dans laquelle les comptes à fins déterminées sont gérés conformément à de saines pratiques de contrôle et respectent les exigences des lois et règlements. |
| **3** | Instrument d'habilitation | Sous-ministre / Ressources humaines / DGSIM | Cadre des valeurs et de l'éthique (y compris les conflits d'intérêts) | Un cadre des valeurs et de l'éthique devrait inclure les valeurs et le code d'éthique du ministère, un code de conduite ainsi que des politiques et des lignes directrices connexes. En outre, le cadre des valeurs et de l'éthique, incluant les pratiques en matière de conflits d'intérêts et de résolution des conflits, devrait être communiqué correctement et être bien compris. | Pertinence et efficacité des valeurs et de l'éthique, du code de conduite, des politiques et des lignes directrices du ministère, y compris la communication des attentes concernant les valeurs et l'éthique ainsi que les pratiques de résolution des conflits. |
| **4** | Instrument d'habilitation | Systèmes d'information | Gestion de l'information | La fonction des systèmes d'information devrait prévoir la création et la tenue à jour d'un modèle d'information sur les activités qui permette de définir des systèmes appropriés afin d'optimiser le recours à cette information. Des craintes ont été soulevées dans le passé concernant la gestion des données et les besoins en données et une piètre planification ou communication au sujet des SI. Depuis, des normes ont été établies et mises à jour. La situation s'est considérablement améliorée, mais il faudrait assurer une meilleure coordination pour éviter la présence de lacunes et de chevauchements dans les rôles et les procédures. | Garantir : 1) qu'une architecture d'information claire et fonctionnelle a été établie; 2) que les responsabilités en matière de gestion de l'information ont été définies; 3) que des lignes directrices et des processus de GI appropriés ont été mis en œuvre. |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

### 2010-2011 : Programmes (note 1)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **1** | Sécurité du système alimentaire | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme d'assurance-production | Le Programme d'assurance-production a pour objectif de permettre aux producteurs agricoles et agroalimentaires du pays d'avoir accès à un programme d'assurance abordable, en assumant le financement d'une partie des primes des producteurs et des frais administratifs des provinces et en offrant de la réassurance. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **2** | Sécurité du système alimentaire | Toutes les directions générales ayant des programmes de subventions et de contributions | Vérification horizontale des subventions et des contributions | À l'issue de l'évaluation du risque de non-contrôle qui sera faite par le personnel de la vérification interne en 2008-2009 pour les programmes de subventions et de contributions, un certain nombre de ces programmes seront sélectionnés en vue d'une vérification horizontale prévue en 2009-2010 et 2010-2011. La vérification stratégique portera sur les principaux besoins en information et sujets de préoccupation de la haute direction. Les programmes en question seront sélectionnés avec la participation de la direction. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **3** | Innovations propices à la croissance | Programmes financiers pour l'agriculture | Programme Agri-débouchés | Lancé en janvier 2007, ce programme d'une durée de cinq ans vise à accélérer la commercialisation de nouveaux produits, procédés ou services agricoles qui ne sont pas actuellement produits ni distribués au Canada et qui sont prêts à être mis en marché. Le financement est offert aux projets portant sur de nouveaux produits agroalimentaires ou agricoles ou de bioproduits susceptibles d'accroître les débouchés pour l'industrie agricole canadienne tout au long de la chaîne des valeurs et de créer une demande pour des produits agricoles primaires. Le programme verse une contribution maximale remboursable de 10 millions de dollars par projet et par bénéficiaire, sans égard au nombre de projets réalisés pendant la durée du programme, qui se terminera en mars 2011. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |
| **4** | Innovations propices à la croissance | Recherche | Programme d'innovation en matière de bioproduits agricoles (PIBA) | Le PIBA est un programme pluriannuel doté d'un budget de 145 millions de dollars. Il vise à mobiliser les chercheurs innovateurs qui travaillent dans les universités et les secteurs privé et public du Canada, et à intégrer les ressources de manière à accroître la capacité de recherche en matière de bioproduits et de bioprocédés agricoles. En finançant ces réseaux et grappes de chercheurs, le programme favorise la recherche, le développement, le transfert de technologie et la commercialisation à l'égard de produits comme les biocarburants, les autres formes de bioénergie, les produits biochimiques, les produits biopharmaceutiques, etc. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion. |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.

## 5.0 RÉSUMÉ DU PLAN DE VÉRIFICATION - TROIS ANS D'UN COUP D'ŒIL (2008-2009 À 2010-2011)

| | Résultat stratégique | Direction générale | Unité vérifiable | Description | Objectif de la vérification |
|---|---|---|---|---|---|
| **2010-2011 : Services internes** | | | | | |
| **1** | Instrument d'habilitation | Gestion intégrée | Processus de contrôle budgétaire | Pour avoir de bons contrôles financiers et assurer une saine gestion financière, il faut un processus de contrôle budgétaire pertinent et efficace afin de produire des prévisions exactes et de surveiller les dépenses et les engagements en cours d'exercice. | Pertinence et efficacité des contrôles de planification et de budgétisation, y compris la surveillance des dépenses en fonction des prévisions. Respect de l'article 32 de la LGFP concernant le contrôle des engagements. |
| **2** | Instrument d'habilitation | Gestion intégrée | Processus de planification de la continuité des activités (pour les systèmes d'information critique) | Demande du client :<br>La planification de la continuité des activités et de la gestion des risques est essentielle pour garantir la sécurité des systèmes d'information critique. | Efficience et efficacité de la planification de la continuité des activités et de la planification de la gestion des risques pour garantir la sécurité des systèmes d'information critique. |
| **3** | Tous les résultats stratégiques | Directions générales ayant des opérations régionales | Opérations régionales | La gouvernance est l'un des dix éléments du Cadre de responsabilisation de gestion. Cet élément évalue la pertinence des processus de gouvernance, et plus particulièrement la mesure dans laquelle des organes de gestion et de surveillance sont en place. | Pertinence et efficacité du cadre de contrôle de gestion pour l'exécution des opérations régionales (p. ex. dotation, gérance financière et approvisionnement). |

Note 1 : Pour chacun des principaux programmes de subventions et de contributions, une étude de planification préliminaire sera effectuée et les résultats seront communiqués à la direction du programme avant la vérification.